

Annexe 2 - Tableau chronologique des différentes dénominations de la Commission scolaire de Sherbrooke

Dates	Dénomination
1876-1959	<p align="center">Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Sherbrooke (BCECRCS)</p> <p>Le 28 décembre 1876, le gouvernement québécois entérine la Loi 40 (Victoria chap. 23), loi permettant la constitution du Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Sherbrooke ; la même charte autorise aussi la création du Bureau des commissaires d'écoles protestants, ce qui officialise la séparation confessionnelle des institutions éducatives sherbrookoises.</p>
1959-1973	<p align="center">Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS)</p> <p>Le changement de vocable est accepté par les commissaires le 5 janvier 1959. Une refonte de la Charte de la Commission scolaire est sanctionné le 24 mars 1961, par le lieutenant-gouverneur de la Province ; « Bill 194 », connu sous le nom de la Charte de la Commission des Écoles catholiques de Sherbrooke¹.</p>
1973-1998	<p align="center">Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS)</p> <p>Le nom de Commission scolaire catholique de Sherbrooke est entériné suite à l'adoption de l'arrêté en conseil no 2499-73 du 4 juillet 1973 ; effectif le 21 juillet 1973. Les statuts de la CSCS sont, par la suite, modifiés à deux reprises sans impact sur la dénomination. Tout d'abord, en janvier 1976, l'arrêté en conseil no 5452-75 met fin à la Charte de la Commission (lois spéciales de la Commission) : la CSCS sera dorénavant régie par les dispositions de la Loi de l'instruction Publique S.R.Q. 1964, chapitre 235 et ses amendements (effectif le 1^{er} janvier 1976). Enfin, en juillet 1986, le mandat de la « nouvelle CSCS » change</p>

¹ BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, p. 266 et CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, p. 13.

	suite à la dissolution de la Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE) ² .
1998-...	<p align="center">Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS)</p> <p>Le nom de Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke est accepté et publié dans la Gazette officielle du Québec du 31 décembre 1997 ; devient effectif le 1^{er} juillet 1998, suite à la dissolution de la CSCS³.</p>

² CECS-CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 juillet 1972 au 25 février 1975, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 112, CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, p. 234 et CSCS, *Livre des minutes du CC*, 2 juillet 1985 au 25 juin 1986, p. 171.

³ Conseil provisoire de la Commission scolaire francophone 05-02, *Livre des délibérations*, 23 septembre 1997 au 9 juin 1998, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 16-17, 21 et 37.